

Lausanne, le 19 juin 2019

COMMUNIQUÉ

Santé et qualité de vie

Le label « Commune en santé » attribué à Le Vaud

Dans la continuité de l'effort et de l'engagement pour la promotion de la santé de ses habitant·e·s, la commune de Le Vaud vient d'obtenir le label « Commune en santé » soutenu par le Canton de Vaud. Un processus global dont la finalité est l'amélioration de la qualité de vie de la population. La cérémonie de labellisation aura lieu le 22 juin (11h45 - Ancien stand de tir - Le Vaud) dans le cadre de la Fête villageoise.

L'obtention du label « Commune en santé » est une marque de reconnaissance officielle de l'action quotidienne des autorités, des associations intercommunales, des sociétés locales et des initiatives personnelles en faveur de la qualité de vie des habitant·e·s de Le Vaud. Les choix d'adopter de saines habitudes de vie relèvent des individus, mais ces décisions peuvent être favorisées par l'environnement dans lequel ils vivent. Aussi, en tant que cadre de vie, une commune peut influencer favorablement, notamment par les biais de ses acteurs, la qualité de vie de ses habitant·e·s.

De l'organisation de manifestations ou rassemblements, à la transmission de connaissances et de compétences en matière de formation et de santé, en passant par les offres d'activités physiques accessibles pour toutes et tous, les acteurs de la commune de Le Vaud œuvrent à de multiples niveaux pour promouvoir la santé de leur population. Terrains multi-sports, soutien aux associations locales ou encore prestations en faveurs des aînés, ne sont que quelques-unes des **19 mesures** qui viennent souligner l'engagement de cette commune pour la promotion de la santé physique, mentale et sociale. A noter que Le Vaud se distingue tout particulièrement en œuvrant activement pour favoriser le bien-vivre ensemble des « Vaulis » au travers de nombreuses prestations favorisant la cohésion sociale.

Le processus de labellisation mené par Le Vaud a pour objectif de souligner et reconnaître le caractère durable de l'engagement pour la promotion de la santé de ses habitant·e·s. La Municipalité souhaite, par l'obtention de cette « étoile », remercier chaleureusement les différents partenaires, et est heureuse que la dynamique villageoise, tant de fois évoquée, puisse être mise en lumière. Elle espère également que cette labellisation permette la pérennité des actions engagées.

Valoriser et aller plus loin grâce au label

Pour obtenir ce label gratuit – réévalué tous les trois ans – les communes doivent être impliquées dans le déploiement d'au moins une mesure dans six différents domaines : politique communale, offres de loisirs, famille et solidarité, école, santé au travail ainsi qu'espaces publics.

En adhérant à la démarche « Commune en santé », tout le monde est gagnant, autorités communales et habitant·e·s. D'un côté, les actions déjà entreprises sont valorisées et un message positif en faveur de la promotion de la santé est lancé aux concitoyen·ne·s. De l'autre, la commune peut désormais compter sur tout un réseau d'expertise, de soutien et d'information dans ce secteur.

Un label romand

Développé par Promotion Santé Valais, le label est maintenant proposé aux communes vaudoises, genevoises, jurassiennes et valaisannes. Cette collaboration intercantonale a donné lieu à un site internet commun : www.labelcommunesante.ch. Dans le canton de Vaud, le projet est coordonné par le Centre universitaire de médecine générale et santé publique – Unisanté – à Lausanne.

Contacts médias

Mme Myriam Pasche • Co-chef du Département promotion de la santé et préventions – Unisanté • 021 623 37 04 • myriam.pasche@hospvd.ch

Mme Chantal Landeiro • Syndique de Le Vaud • 078 725 25 85 • clandeiro@levaud.ch

Mme Delphine Amstutz • Coordinatrice vaudoise du label « Commune en santé » – Unisanté • 021 545 10 36 • delphine.amstutz@hospvd.ch